

Le 14 mars 2022

**ADDENDA NO A1**

**PROJET : #350-3552  
RÉNOVATION PARTIELLE DU BÂTIMENT  
SERVICE ALIMENTAIRE, PHASES 2A, 2B ET 3  
ÉTABLISSEMENT DE COWANVILLE**

Mesdames, Messieurs,

Les informations qui suivent complètent (ou remplacent, selon le cas) les documents du dossier d'appel d'offres émis le 2021-09-13.

Les modifications suivantes aux documents de soumissions entrent en vigueur immédiatement.  
Le présent addenda fera partie des documents contractuels.

*The following information supplement (or may replace, as the case) the tender documents issued on 2021-09-13*

*The following modifications to the tender documents are effective immediately. This addendum will form part of the contract documents.*

**DESSINS :**

A) À TOUTES LES PAGES : LÉGENDE

SUPPRIMER CE QUI SUIT :	Évider et gratter les joints des tuiles de céramiques, sauf dessous les mobiliers et les équipements fixes (gris).
<i>DELETE THE FOLLOWING:</i>	<i>Hollow out and scrape the joints of ceramic tiles except under furniture and fixed equipment (gray).</i>
REPLACER PAR CE QUI SUIT :	Évider et gratter les joints des tuiles de <b>céramique jusqu'à l'obtention d'un joint sain</b> , sauf dessous les mobiliers et les équipements fixes (gris). <b>À titre de moyenne, prévoir l'évidement de 50% de la profondeur des joints.</b>
<i>REPLACE THE FOLLOWING:</i>	<i>Hollow out and scrape the joints of ceramic tiles until a sound joint is obtained, except under furniture and fixed equipment (gray). As an average, plan to recess 50% of the depth of the joints.</i>

B) À LA PAGE A7/7 : PLAN DE DÉMOLITION PHASE 3, SECTEUR SALLE DE PLONGE et  
PLAN NOUVEAU PHASE 3, SECTEUR SALLE DE PLONGE

PRÉCISION : Le mobilier et équipements existants à désinstaller, à déménager et à remettre en place sont plus volumineux que ceux illustrés aux dessins. SVP, considérer les mobiliers et équipements existants lors de la visite des soumissionnaires et apparaissant sur les photographies suivantes :

CLARIFICATION : *The existing furniture and equipment to be uninstalled, moved and put back in place, are larger than those shown on the drawings. Please consider the existing furniture and equipment during the bidder's visit and following pictures.*



## DEVIS

C) SECTION 09 30 13 CARREAU DE CÉRAMIQUE  
SECTION 09 30 13 CERAMIC TILE

3.2 Préparation des supports.  
SUPPRIMER CE QUI SUIT :

.1 Décaper les planchers de céramique existants incluant le substrat jusqu'à la dalle de béton. Préparer les dalles existantes et nouvelles selon les instructions du fabricant.

3.2 Preparation of the substrates  
DELETE THE FOLLOWING:

.1 Strip existing ceramic floors including the substrate up to the concrete slab. Prepare existing and new slabs according to the manufacturer's instructions.

**FIN DE L'ADDENDA  
END OF ADDENDUM**